

Le mouvement colonial allemand en Afrique : (suite et fin)

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **7 (1886)**

Heft 12

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-132874>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un officier de la marine américaine, M. Tunt, est arrivé au Congo avec un fort chargement de marchandises et un bateau à vapeur démonté; il va prendre la direction d'une exploitation commerciale sur le Kassaï, où se trouvent de grandes réserves d'ivoire.

Le *Bulletin* de l'État indépendant du Congo a publié, dans son dernier numéro, un décret sur les brevets d'invention, d'importation et de perfectionnement; est brevetable, d'après l'art. 1^{er}, toute découverte, tout perfectionnement susceptible d'être exploité comme objet d'industrie ou de commerce.

Une mission d'ingénieurs et d'agents des ponts et chaussées est partie, au commencement de novembre, de Paris pour Lisbonne, où elle a dû s'embarquer pour le Congo, afin d'étudier la route de Brazzaville à l'Océan par les possessions françaises. Savorgnan de Brazza lui-même ne tardera pas à aller prendre en main la direction de l'administration du Congo français.

Le Dr Zintgraff, de Berlin, qui avait accompagné M. Chavanne dans sa mission au bas Congo, a été nommé par le gouvernement allemand adjoint au gouverneur du Cameroun, pour les explorations scientifiques.

M. Viard, qui a déjà exploré la région du bas Niger, s'est rendu à St-Louis, d'où nous apprenons qu'il va remonter le Sénégal, pour chercher à atteindre Timbouctou, afin de conclure des contrats commerciaux avec les indigènes de la grande ville du Soudan.

LE MOUVEMENT COLONIAL ALLEMAND EN AFRIQUE

(Suite et fin.)

Après avoir montré (p. 331 à 339) les progrès du mouvement colonial allemand à la côte occidentale d'Afrique, nous devons aujourd'hui le suivre à la côte orientale où sa marche a été encore plus rapide, et où les territoires acquis dépassent de beaucoup en superficie ceux du Lüderitzland, du territoire du Cameroun, et du pays de Togo.

Tandis que la *Société coloniale allemande* travaillait à créer, dans tout l'empire, des sections nombreuses d'adhérents aux idées de colonisation, et dirigeait son attention vers les régions susmentionnées, le Dr Karl Peters arrivait à Berlin, au commencement de l'année 1884, avec le désir d'entreprendre, le plus promptement et le plus énergiquement possible, des essais pratiques de colonisation. Le 28 mars, un petit nombre d'hommes décidés fonda la *Société pour la colonisation allemande*, qui, en peu de temps, groupa autour d'elle des centaines et des milliers de partisans, malgré les critiques de la Société déjà existante, et des adversaires de la politique coloniale.

Un moment la nouvelle Société songea à débiter dans ses entreprises

par la colonisation du pays situé dans les montagnes de Houmpata, où se trouve déjà une petite colonie boer, mais bientôt elle renonça à ce projet ; le 16 septembre 1884, le D^r Peters proposa à ses amis de tourner plutôt les yeux vers la côte orientale, vis-à-vis de Zanzibar, et de tenter de faire des achats de terrains pour la colonisation allemande dans l'Ou-Sagara, ou, si la chose n'était pas possible, sur un autre point de la côte orientale. Cette proposition fut agréée et, avec le D^r Jühlke et le comte Pfeil, le D^r Peters fut chargé de se rendre dans l'Ou-Sagara et d'y faire l'acquisition de terrains pour y établir une colonie agricole et commerciale allemande. Le Comité insista fortement sur le devoir des délégués de ne pas revenir en Allemagne sans avoir fait l'acquisition désirée.

Pour ne pas éveiller trop l'attention des puissances étrangères sur ses projets, la Société de colonisation fit publier des articles destinés à donner le change sur ses intentions. Les délégués firent le voyage de Zanzibar dans l'entrepont afin de mieux garder l'incognito ; mais arrivés là-bas, ils trouvèrent une expédition belge, abondamment pourvue de toutes les ressources nécessaires pour faire des acquisitions de terrains dans l'Afrique orientale. D'autre part, le D^r Kirk, consul général anglais à Zanzibar, préparait depuis plusieurs années une prise de possession de cette partie de l'Afrique par l'Angleterre. Déjà en 1873, sir Bartle Frere avait plus ou moins placé le sultan de Zanzibar sous le protectorat britannique, et l'on pouvait s'attendre à voir, avant qu'il fût longtemps, l'Angleterre annexer à ses possessions l'Afrique orientale sans rencontrer de résistance sérieuse. L'expédition belge susmentionnée attendit à Zanzibar, retenue par une sécheresse extraordinaire et par une famine qui empêchaient les grandes caravanes de pénétrer à l'intérieur. Mais tandis que le D^r Kirk se croyait assuré de la réussite de ses plans, et que l'expédition belge était arrêtée à la côte, les délégués allemands arrivaient à Zanzibar. Un de leurs compatriotes, initié à leurs projets, leur donna à entendre que les préparatifs dureraient plusieurs mois avant qu'ils pussent se mettre en route pour l'intérieur. Le D^r Peters et ses compagnons déclarèrent qu'ils partiraient immédiatement, et en effet, le quatrième jour après leur arrivée, ils montèrent, avec quelques porteurs et quelques personnes les accompagnant, dans une barque qui les transporta de Zanzibar à Saadani sur le continent. Leur équipement était très insuffisant, et le peu de provisions qu'ils emportaient avec eux faisait croire à ceux qui les voyaient partir qu'ils ne reviendraient pas. La place dont nous disposons ne nous permet pas de les suivre dans leur marche ; qu'il nous suffise de dire qu'au bout de six semaines d'aventu-

res et de privations de tout genre, ils revinrent à la côte exténués de fatigue, à demi-morts de faim, heureux de trouver chez les missionnaires de Bagamoyo les soins les plus empressés. Ils avaient néanmoins conclu, avec un certain nombre de chefs indigènes, des traités par lesquels le protectorat allemand allait s'étendre sur près de 150,000 kilom. carrés. Le D^r Jühlke et le comte Pfeil restèrent à la côte, tandis que le D^r Peters reprenait en toute hâte le chemin de l'Europe, où il arrivait au commencement de février 1885. Sur son rapport, la *Société de colonisation* décida l'acquisition de nouveaux territoires, et équipa deux nouvelles expéditions pour mettre ses plans à exécution.

C'était le moment où, dans la Conférence africaine de Berlin, se traitait la question des formalités requises pour faire considérer comme effectives les occupations de territoires sur les côtes d'Afrique, afin de prévenir les contestations auxquelles pourraient donner lieu des occupations nouvelles. Nos lecteurs se rappellent que la puissance qui prend possession d'un territoire sur les côtes du continent africain, ou qui y assume un protectorat ¹, doit le notifier aux autres puissances, afin que celles-ci puissent faire valoir, s'il y a lieu, leurs réclamations ; elle doit en outre assurer, dans les territoires occupés par elle, l'existence d'une autorité suffisante pour faire respecter les droits acquis, et, le cas échéant, la liberté du commerce et du transit dans les conditions où elle sera stipulée. Pour assurer la validité de ses acquisitions, la Société de colonisation s'empessa de réclamer le protectorat de l'empire allemand sur ses possessions, et le 27 février, le lendemain même du jour où l'Acte général de la Conférence était signé, elle reçut la lettre impériale par laquelle la souveraineté de l'Empire était proclamée sur les territoires acquis par elle, ainsi que sur ceux qu'elle pourrait encore acquérir ultérieurement par traités. L'exercice de tous les droits de souveraineté découlant des traités déjà conclus, y compris le droit de juridiction, fut transmis au Comité de la Société. A partir de ce moment des expéditions nouvelles se succédèrent sans relâche, si bien qu'aujourd'hui le protectorat allemand se trouve proclamé sur des territoires embrassant une superficie de 1,500,000 kilom. carrés, soit environ trois fois l'étendue de l'empire allemand, l'équivalent de la France, de l'Allemagne et de l'Autriche réunies. Depuis l'embouchure de la Rovouma, sous le 11° lat. Sud, les limites orientales suivent la côte jusqu'à Bander Gasan dans le golfe d'Aden, sous le 12° lat. Nord, en exceptant toutefois la

¹ Voy. VI^e année, p. 126-127.

bande étroite de côtes que possède le sultan de Zanzibar, du cap Delgado à Malindi, à l'embouchure du Sabaki.

Outre la côte des Somalis, les territoires de Witou¹ et de Gazi ont aussi été placés sous le protectorat allemand, et le sultan de Zanzibar a promis expressément d'accorder l'autorisation de se servir du port de Dar-es-Salam. A l'intérieur, la limite passe à l'ouest du Kilimandjaro, contourne vers le sud-est le pays des Massaï, et de là se dirige vers l'extrémité nord du lac Nyassa, et vers les sources de la Rovouma.

Il est vrai que le rescrit impérial du 27 février 1885 n'a proclamé le protectorat allemand que sur l'Ou-Sagara, le Ngourou, l'Ou-Sigoua et l'Ou-Kami, qui font à peine la dixième partie des territoires acquis par la Société de colonisation. Toutefois le document susmentionné faisait déjà allusion aux territoires qui pourraient être acquis ultérieurement, et il n'est pas douteux que le protectorat allemand ne s'étende prochainement jusqu'aux limites indiquées plus haut. Une commission a travaillé plusieurs mois, à Zanzibar, à la délimitation des territoires réclamés par le sultan Saïd Bargasch, et des négociations se poursuivent entre l'Allemagne, la France et l'Angleterre, pour délimiter la partie de la côte des Somalis placée sous le protectorat allemand; les établissements anglais et français dans le golfe d'Aden ne permettent pas au gouvernement allemand, qui tient à respecter les droits acquis, d'agir avec précipitation dans la proclamation de son protectorat sur ces territoires.

Les acquisitions considérables à la côte orientale d'Afrique faites par la Société allemande de colonisation, ont fait sentir la nécessité de créer une nouvelle association, qui a reçu le nom de *Société allemande de l'Afrique orientale*, et à laquelle ont été attribués les droits de souveraineté octroyés par le rescrit impérial du 27 février 1885. Sa mission sera, non seulement d'organiser une administration politique pour

¹ Dans notre article bibliographique sur la carte d'Afrique de M. W. Liebenow (p. 352), nous faisons remarquer que le territoire qui s'étend de l'embouchure du Juba au Ras Mruti n'avait pas encore de possesseur désigné. Une dépêche de Zanzibar nous annonce que M. Jühlke a acheté, pour le compte de la Société africaine, le territoire de Makdichou (Magadoxo). Ce territoire s'étend au sud jusqu'au pays de Witou, ce qui empêchera que ce dernier pays ne soit séparé au nord, des autres possessions allemandes, par un territoire appartenant à une puissance étrangère. D'après le dernier numéro de la *Kolonial Politische Korrespondance*, la Société africaine va donner une grande extension à l'établissement de Port Durnford à l'embouchure du Woubouchi; désormais il s'appellera Hohenzollernhafen.

les districts placés sous le protectorat allemand, mais de tracer le plan du développement de ces territoires, au point de vue de l'exploitation agricole et commerciale et de la civilisation. C'est le Dr Peters qui en a été nommé provisoirement le Directeur responsable, en attendant que le ministère des affaires étrangères ait sanctionné les nouveaux statuts, aux termes desquels seront nommés les membres du Conseil directeur, et fixées les compétences de chacun d'eux. Il n'est pas douteux que le Dr Peters ne demeure le chef de l'administration ; c'est lui qui a été le promoteur du mouvement colonial à la côte orientale, qui a commandé la première expédition, et qui, en 1885 et 1886, a su, dans de nombreuses assemblées convoquées sur tous les points de l'Allemagne, communiquer le feu sacré qui l'anime à quantité d'hommes de toutes classes : nobles, officiers, écrivains, propriétaires fonciers, employés, savants, négociants, tout en tenant toujours en mains les fils de cette vaste entreprise. L'élan donné par les particuliers a entraîné le gouvernement, qui ne s'est pas borné à accorder à la Société les droits de souveraineté, mais a fait comprendre aux puissances qu'au besoin il mettrait la force dont il dispose au service de la Société, pour faire reconnaître son protectorat sur les territoires acquis par elle. Lorsque le sultan Saïd Bargasch essaya de protester, à main armée, contre ces acquisitions, l'apparition d'une flotte allemande devant Zanzibar fit bientôt évanouir toute velléité d'opposition de sa part.

Quant aux travaux pratiques de la Société allemande de l'Afrique orientale, indépendamment de l'administration qu'elle a créée à Zanzibar, elle a fondé sur le continent neuf stations en bonne voie de développement, dans quatre desquelles, surtout à Dounda, Madimola, Ousaugoula et Simba, prospèrent déjà les travaux agricoles et le commerce. Ces établissements ont prouvé que le climat est beaucoup plus favorable que certains auteurs ne l'avaient dit, et que les Européens peuvent le supporter ; que le sol fécond de l'Afrique orientale peut produire non seulement les fruits des tropiques, mais encore tous les légumes d'Europe, et que la tsétsé n'y rend point impossible l'élevage du bétail ; les essais de plantation de tabac ont permis de constater que les feuilles obtenues peuvent être employées, non seulement comme enveloppe, mais aussi pour l'intérieur des cigares, et que ce produit peut concourir avec les meilleurs tabacs. En outre, les travaux entrepris par les agents de la Société allemande ont servi à montrer que les noirs de cette partie de l'Afrique sont tout à fait aptes au travail qu'on leur demande. Partout où le drapeau allemand signale une station, les indigènes s'empres-

sent de s'établir sur les terrains qui l'avoisinent ; ils se sentent protégés, acceptent l'autorité proclamée sur le territoire, offrent leur travail, et se montrent disposés à apprendre le maniement des armes pour se défendre. Il y a, dans les stations, de 60 à 80 ouvriers allemands, qui n'ont besoin d'exercer aucune contrainte sur les nègres pour obtenir leur concours.

Pour le moment, la question de la colonisation est réservée. Aux premières communications fournies par la Société de colonisation, l'opinion publique s'était émue, et déjà l'on voyait en espérance le courant de l'émigration allemande prendre la direction de l'Afrique orientale, et des colonies proprement agricoles se fonder, pour servir de débouchés aux marchandises germaniques et de centres d'exportation pour les produits indigènes. Mais ces espérances étaient prématurées. Il faut renoncer, temporairement du moins, à voir les émigrants allemands choisir l'Afrique orientale comme lieu d'établissement. Le pays n'est pas encore suffisamment exploré ; le terrain est à peine défriché, et jusqu'ici il a été fait trop peu de chose pour le mettre en culture. La Société n'a guère pu tracer encore que les premiers sillons ; elle l'a fait d'une manière pratique et intelligente. L'emplacement de ses stations a été bien choisi ; elles sont pourvues de forts, munis de quelques canons Krupp, suffisants pour les protéger contre les Arabes trafiquants d'esclaves et contre les caravanes. Quelques agents, botanistes, jardiniers, agriculteurs, s'occupent d'essais de plantations dans le voisinage des stations. Une Société africaine de plantations a été fondée à Berlin. De modestes entreprises commerciales se rattachent aussi aux stations. Mais on sent que l'on n'est qu'au début, et, quelque vaste que soit le champ ouvert à l'exploitation industrielle et commerciale, on ne veut pas s'y lancer imprudemment, ni sans avoir bien étudié le terrain à tous les points de vue.

Il est à remarquer toutefois que les relations commerciales de l'Allemagne avec l'Afrique orientale ont déjà pris, depuis quelques années, un assez grand développement, grâce à l'établissement à Zanzibar de plusieurs maisons de commerce, parmi lesquelles celles de MM. W. Oswald et C^o, Hansing et C^o et Henri-Adolphe Meyer sont au premier rang. Nous extrayons de l'*Export* les renseignements suivants empruntés à un mémoire communiqué au Congrès pour le développement des intérêts allemands d'outre-mer, par M. le D^r Grimm de Carlsruhe, président du ministère du grand-duché de Bade, regrettant de ne pouvoir citer tout ce qu'il dit de l'importance de l'Afrique orientale allemande pour le commerce d'importation et d'exportation de l'Allemagne.

En 1834, d'après des rapports anglais, le port de Zanzibar avait peu ou point de commerce ; on exportait à Bombay un peu de gomme et d'ivoire, quelques épices, et l'importation consistait essentiellement en dattes et en tissus de Mascate pour faire des turbans. Ce trafic s'opérait par de petites embarcations indigènes qui ne faisaient qu'un voyage par an. En 1861, le colonel Rigby, consul général anglais, signalait un accroissement d'affaires, d'autant plus étonnant qu'il se produisait sous le gouvernement très primitif d'un chef arabe, ce qui prouvait en faveur de la richesse de l'Afrique orientale. De 1874 à 1880 l'augmentation était encore plus marquée ; pour l'Allemagne, en particulier, tandis que l'importation n'était, en 1874, que de 195,000 fr. environ, elle s'élevait, en 1880, à 660,000 fr. Le chiffre de l'exportation pour les seules maisons allemandes a été, en 1884, de plus de 61,250.000 fr.

M. le D^r Grimm indique quelques-uns des principaux articles d'importation, en particulier les tissus pour vêtements importés par des maisons allemandes sans être de fabrication allemande, et il pense que des plantations de coton auraient grande chance de succès, le coton de l'Afrique orientale paraissant meilleur que celui de l'Égypte. L'Allemagne importe surtout à Zanzibar du cuivre, du fer, du fil de laiton ; en 1880 les seules maisons Oswald et Hansing en ont importé pour plus de 300,000 fr. dans l'intérieur du continent ; les armes allemandes, les outils, entre autres les limes, y trouvent aussi un bon écoulement ; il en est de même des meubles, de la verrerie et de la poterie, des verres de Bohême, des bougies, du savon, des allumettes en quantités énormes, des lampes et des machines à pétrole. Les maisons allemandes importent encore de la farine de Trieste, du sucre d'Allemagne, du café d'Aden, du riz de l'Inde, preuve que l'agriculture, qui pourrait faire produire toutes ces denrées au sol africain, est encore très insuffisante. Nous ne rappelons pas la quantité énorme de spiritueux de toutes sortes que le commerce allemand fournit à la côte orientale d'Afrique.

Quant aux articles d'exportation, d'après M. le D^r Grimm, la colonie commerciale allemande de Zanzibar l'emporte, pour le commerce de l'ivoire, sur les factoreries d'autres nationalités ; la maison H.-A. Meyer, à elle seule, expédie annuellement plus d'ivoire à Hambourg que les agents hindous et américains n'en envoient à Bombay et à Londres. L'*Export* estime à 8,250,000 fr. la quantité d'ivoire exportée annuellement par la maison Meyer et les autres factoreries. Ces chiffres indiquent que l'ivoire ne diminue pas comme on l'affirme parfois. De son côté Johnston a vu des milliers d'éléphants au Kilimandjaro, et Thomson

rapporte qu'au nord de cette montagne l'ivoire pourrait sans être employé, en sorte qu'on peut y acheter, pour quelques sous, une dent d'éléphant dont on obtiendrait 3500 fr. à Londres. Parmi les autres articles d'exportation, M. le D^r Grimm mentionne les cornes de rhinocéros ; les peaux de bœufs qui existent en quantités énormes et que l'on peut se procurer à très bas prix ; les peaux de bêtes sauvages — une peau de léopard qui se paie de fr. 2 à 3.50 à l'intérieur, se vend 10 fr. à la côte. — De l'Afrique orientale s'exportent encore quantité d'animaux vivants pour les ménageries et les jardins zoologiques. Les indigènes ont une habileté particulière pour les prendre vivants, et ils les vendent à des prix relativement modiques, tandis que les ménageries paient de 2500 fr. à 5000 fr. la pièce, rhinocéros, éléphants, hippopotames, girafes, etc. ; les prix sont un peu inférieurs pour les buffles, les zébus, les lions, etc.

Les produits du règne végétal qui fournissent déjà à l'exportation des chiffres assez forts sont les noix de cocos, le sésame, les noix de terre, le sorgho, le manioc, l'huile de palme et le caoutchouc. Le coton, la canne à sucre, le tabac, la vanille, l'indigo, la muscade, le poivre, le ricin, y croissent à l'état sauvage, mais, par une culture soignée, ils pourraient très bien soutenir la concurrence avec les produits similaires sur les marchés des nations civilisées.

On s'est étonné de la facilité avec laquelle les agents de la Société allemande de l'Afrique orientale ont obtenu, du sultan principal de la côte des Somalis et de ses conseillers, les traités par lesquels leur territoire a été placé sous le protectorat allemand, et divers privilèges commerciaux ont été accordés à cette Société. Depuis des années, l'Angleterre s'était en vain efforcée d'engager les farouches Somalis qui, surtout au cap Guardafui, ont pratiqué de tout temps la piraterie, à conclure des traités de commerce et de protectorat ; l'Italie aussi avait récemment essayé de nouer des relations avec eux, en faisant appuyer ses délégués par des vaisseaux de guerre. On a prétendu qu'il n'y avait point de sultan principal des Somalis, et que les traités en question n'étaient qu'une dangereuse comédie ; mais M. le D^r Grimm, qui depuis longtemps a fait une étude attentive des conditions politiques, ethnographiques et économiques de l'Afrique orientale, a fourni sur ce sujet, dans la *Kolonial politische Korrespondenz*, les renseignements les plus précis et donné les conseils les plus sages. Il sera bon d'être toujours prudent sur la côte des Somalis. La population, belliqueuse, de belle taille, sorte de transition entre la race chamitique éthiopienne et la race chamitique proprement dite, passe pour être farouche et vindicative,

mais dans ses mœurs elle est sévère et patriarcale; toutefois elle est attachée à l'islamisme jusqu'au fanatisme. Le D^r Grimm recommande, pour le moment, de restreindre strictement le protectorat à la ligne des côtes qu'une force maritime peut surveiller. Il faut ajourner les entreprises d'exploitation à l'intérieur et dans les riches pays Gallas. Quelque déserte et chaude que soit la côte, elle est salubre, et dès maintenant elle peut fournir à des établissements commerciaux un bon débouché, car le pays est extrêmement riche en troupeaux de bestiaux, et aussi en produits du sol dans certains districts. Le duc Thomas de Savoie qui, en 1878, visita six ports somalis, avec une frégate, dit que l'abondance du bétail dépasse toute idée. Le principal animal domestique est le chameau, qui n'est pas seulement considéré comme bête de somme, mais est encore estimé pour sa chair et son lait; les troupeaux comptent plusieurs milliers de têtes, chacun d'eux appartenant à un seul propriétaire. Le cheval, descendant de la race arabe, est répandu dans tout le pays des Somalis et y prospère admirablement. De magnifiques bœufs de belle race forment un des principaux articles du commerce d'exportation; d'après Mengès, les Somalis expédient chaque année de 20,000 à 30,000 bœufs à Aden; le commerce des peaux est aussi considérable. Il y a également beaucoup d'ânes provenant de l'âne sauvage d'Abyssinie, et aussi une grande quantité de moutons et de chèvres; on en exporte annuellement 400,000 ou 500,000. Les éléphants sont moins nombreux que plus au sud; en revanche les autruches fournissent au commerce une grande abondance de plumes. Dans le règne végétal les aromates constituent le principal des articles d'exportation. La population étant assez dense, et les femmes très laborieuses, la consommation doit y être assez forte. Le commerce d'importation étant encore très peu développé, par suite de la barrière qu'opposait aux relations commerciales la mauvaise réputation des habitants, les négociants pourront y trouver, moyennant certaines précautions, un champ d'activité rémunératrice. Si le protectorat est appliqué avec prudence, l'Allemagne pourra contribuer pour beaucoup au progrès de la civilisation dans cette partie de l'Afrique.

Mais le plus grand des services que l'Allemagne pourra rendre à la cause de l'humanité dans l'Afrique orientale sera d'y faire cesser la traite qui y existe encore. Sans doute l'Angleterre a fait de grands sacrifices pour la réprimer à la côte, elle y a entretenu des croiseurs, elle a saisi quantité de bâtiments négriers et libéré de nombreuses victimes de la rapacité des Arabes; et, malgré cela, ceux-ci savent toujours

tromper la vigilance des navires britanniques et transportent encore chaque année des milliers d'esclaves aux Comores, en Arabie, en Perse, etc. Malgré le traité conclu en 1873 entre l'Angleterre et Saïd Bargasch, interdisant l'exportation des esclaves, 100,000 noirs au moins, dit M. F. Fabri dans son écrit *Deutsch-Ost-Afrika*, ont été exportés de la côte orientale en 1874, et il en est vraisemblablement de même encore chaque année. On sait en outre que chaque esclave exporté représente un certain nombre de villages réduits en cendres et beaucoup de morts, massacrés dans le pillage des habitations ou tombés le long du chemin, dans les longues marches de l'intérieur à la côte.

L'Allemagne s'efforcera de faire disparaître ce fléau ; elle sera, pour cela, mieux placée que l'Angleterre. Sa surveillance ne s'exercera pas sur l'immense périphérie du continent ; ce sera à l'intérieur même de l'Afrique orientale, au foyer de cet infâme trafic, qu'elle s'efforcera de l'étouffer. Les petits forts que la Société allemande de l'Afrique orientale a fait élever pour protéger ses stations, garantiront déjà les indigènes contre les incursions et les razzias des chasseurs d'esclaves. Ceux-ci seront obligés de chercher de nouvelles routes pour gagner les côtes ; mais on peut espérer que le nombre des stations et des forts se multipliera peu à peu de manière à former une ligne continue, du sud au nord, à travers toutes les possessions allemandes, et à ne plus permettre aux Arabes, conducteurs de caravanes d'esclaves, de passer de l'intérieur à la côte.

Aujourd'hui un grand nombre de tribus tremblent encore devant les attaques de voisins plus puissants, instruments des Arabes qu'ils pouvoient d'esclaves, et se retirent dans les régions montagneuses, laissant de vastes territoires abandonnés et incultes. Quand elles sauront que des blancs viennent à elles pour les traiter avec humanité et pour les placer sous la protection d'un puissant empire, elles déposeront leurs appréhensions, réoccuperont les districts qu'elles habitaient naguère, feront produire au sol des récoltes dont elles jouiront en sécurité, et, stimulées par l'exemple des blancs, elles entreront, elles aussi, dans le courant de la civilisation européenne. Aux travaux agricoles et au développement du commerce, viendront s'ajouter des écoles analogues à celles que le gouvernement allemand va fonder dans sa colonie du Cameroun. Déjà des missionnaires allemands sont en route pour travailler, à côté des agriculteurs et des négociants, à l'instruction des indigènes, et des diaconesses partiront prochainement pour les soigner dans leurs maladies. Ce ne sont sans doute que de petits commencements, qui parais-

sent peu de chose dans un territoire aussi immense. Mais n'oublions pas ce qui s'y fait déjà par les sociétés de missions anglaises et françaises ; nous savons d'ailleurs que la semence, fût-elle la plus petite d'entre toutes, peut devenir un grand arbre dans les branches duquel quantité d'oiseaux pourront trouver un abri.

CORRESPONDANCE

Lettre du Dr Summers, transmise de Loanda par M. Châtelain.

Loanda, 14 octobre 1886.

Cher Monsieur.

Recevant à la dernière heure une longue épître de mon ami le Dr Summers, et ne pouvant me refuser le plaisir de vous la traduire à la hâte, je ne vous donnerai cette fois-ci que peu de nouvelles de Loanda.

L'événement principal du mois écoulé a été l'inauguration du câble sous-marin reliant Loanda à Lisbonne et au reste du monde civilisé, fête qui eut lieu le 28 septembre. La cérémonie se passa sans appareil, dans la cabane de planches, feutre et tôle, qui servait de station provisoire à la Compagnie, et en présence du gouverneur et de quelques notabilités locales. Une décharge de pétards annonça l'ouverture de la ligne au public. Celle-ci a déjà rendu quelques bons services au commerce et au gouvernement. Chaque mot de Loanda à Lisbonne coûte à peu près 13 fr. — M. Burnay, entrepreneur en chef du chemin de fer, et M. Miguel Tobin, ancien banquier, arrivèrent ici le 28 septembre sur un vapeur particulier. On dit que l'inauguration des travaux doit être célébrée le 16 courant.

La tombe de Pogge dont je vous avais fait remarquer le délaissement doit être dorénavant convenablement soignée, le consul allemand de Loanda ayant reçu de son gouvernement la somme de 375 francs à cet effet.

Le 7 courant nous avons eu notre premier orage annonçant le retour de l'été. A l'intérieur les pluies ont été très abondantes depuis le 1^{er} septembre, promesse de meilleures récoltes pour l'année prochaine.

Permettez-moi de passer maintenant à la traduction de la lettre du Dr Summers.

Banza N'zunga, sur les bords de la rivière Quango,
1^{er} août 1886 (10 1/2 h. du soir), à la lumière d'une
bougie de cire brute, un morceau de cotonnade servant de mèche.

Veillez recevoir le porteur de la présente, et le traiter comme vous le jugerez bon après lecture des faits qui suivent.

Dieu soit béni pour la protection qu'il m'a accordée dans les deux dangers auxquels j'ai échappé ; le premier chez N'Dalla Kissua, où le soba était mort ;